

nature de la maladie, la pathologie de l'affection. Est-ce une inflammation spécifique ou ordinaire ? Toutes les inflammations ne sont-elles pas spécifiques jusqu'à un certain point et celle-ci jouit-elle d'un caractère très particulier ? Les muqueuses en général peuvent être enflammées de différentes manières et souvent la nature de l'affection nous guide pour le traitement.

Le Dr. Dagenais a vu l'acétate de potasse réussir dans un certain nombre de cas.

Le Dr. Ricard a rencontré un bon nombre de cas de rétrécissements de l'urètre qu'il a attribués à des injections trop astringentes. La plupart de ces malades s'étaient adressés à des charlatans ou chez des pharmaciens, qui ne se gênent nullement de traiter ce genre de maladies. On peut même dire que la moitié des cas échappe ainsi au traitement des médecins. Il serait à désirer que les effets pernicieux de cet état de chose pour les individus et la société en général fussent appréciés à leur juste valeur.

Le Dr. Grenier pense avoir rencontré des cas de blennorrhagie ou d'urétrite, si l'on veut, chez des personnes dont les femmes étaient saines. Quoiqu'il en soit, on se trouve souvent dans l'obligation de rassurer les malades à cet égard. Dans les cas de blennorrhagie chronique, chez l'homme et chez la femme, il vaut mieux s'abstenir et défendre aux malades les pressions exercées sur l'urètre, car il semble que cette pratique soit, une cause d'irritation qui entretient la maladie.

La question des amendements à adopter à l'acte d'incorporation de la profession médicale est ensuite prise en considération.

Le Dr. Perrault, après avoir constaté les plaintes qui s'élèvent de toutes parts sur le peu de protection contre les charlatans que reçoit la profession et sur la facilité avec laquelle les candidats sont admis à l'étude et à la pratique, dit que la Société Médicale ne peut prétendre veauoir trancher ces graves questions, mais il serait bon de les mettre à l'étude et les suggestions qui seraient faites pourraient être utiles ensuite à ceux à qui le devoir incombe de remédier à cet état de chose.

Le Dr. Rottot approuve cette manière d'agir et croit que des changements à la loi actuelle sont absolument nécessaires. Il ne suffit pas cependant pour les obtenir de crier que tout va mal, de faire valoir ses griefs partout et en toutes occasions, il faut de plus des sacrifices de la part des membres de la profession, il est nécessaire de déployer une grande somme d'énergie et de persévérance.

C'est au moyen du Collège des Médecins que l'on peut obtenir des améliorations. Aux membres de la profession de se faire agréger à ce corps, et là de faire valoir leurs idées.

Après quelques autres remarques par différents membres, il est décidé de continuer la discussion de ce sujet à la prochaine séance.